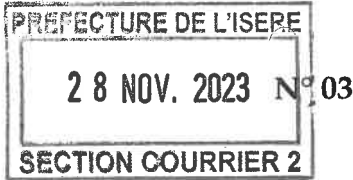




VILLE
de
MONTBONNOT
SAINT-MARTIN
(38330)



Nombre de conseillers en exercice	29
présents	21
votants	29
nombre de voix pour	29
nombre de voix contre	00
abstention	00
NPPV	00

OBJET :

**Lauréates du
LEGS BAFFERT
2023**

Certifié exécutoire

Transmis en Préfecture ou
Sous-préfecture
le : **28 NOV. 2023**

Publié sur le site Internet
www.montbonnot.fr
le : **05 DEC. 2023**



République Française
Département de l'Isère
Arrondissement de Grenoble
Canton de Meylan

20230137

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt trois

le 20 novembre

le conseil municipal de la commune de MONTBONNOT-SAINT-MARTIN dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Dominique BONNET, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 14 novembre 2023

Présents : M. Dominique BONNET, Maire - Mmes Laurence LE BARRILLEC, Marie-Béatrice MATHIEU, Agnès ROLIN, - Mrs Roger BOIS, Gilles Jean-François CLAPPAZ, FARRUGIA, , Adjoint(e)s - Mmes Laurence BENZA-RAIEVSKI, Véronique BRULEBOIS-VIOTTO, Marie-France CARRE, Catherine FAVAND, Caroline HALLE, Nadine HEILLIETTE, Flavie PARENDEL, Anne-Marie SPALANZANI - Mrs Jean-Franck BARONI, Paul KLEIN, Daniel LEIFFLEN, Stéphane MOUNIER, Jean-Baptiste PERIN, Jérôme VINTI.

Pouvoirs : Madame Virginie SONJON (pouvoir à Gilles FARRUGIA), Madame Christine CARBONE (pouvoir à Véronique BRULEBOIS-VIOTTO) - Monsieur Claude BAUSSAND (pouvoir à Laurence LE BARRILLEC), Monsieur Laurent COQUET (pouvoir à Jean-François CLAPPAZ), Monsieur Patrick DESCHARRIERES (pouvoir à Dominique BONNET), Monsieur Alexis ISAAC (pouvoir à Agnès ROLIN), Monsieur Alain MAFFET (pouvoir à Nadine HEILLIETTE), Monsieur Xavier VIGNON (pouvoir à Roger BOIS).

Madame Marie-Béatrice MATHIEU est nommée secrétaire.

Le jury du Legs BAFFERT, composé cette année de Monsieur le Maire, Mesdames Marie-Béatrice MATHIEU, Anne-Marie SPALANZANI et Patrick DESCHARRIERES pour le conseil municipal, du Père ROYET, de Madame Marie-Josèphe PROTH et de Monsieur Jean-Marc ROLLET, respectivement, mère et père de famille propose de désigner comme lauréates pour 2023 :

Solène BEILLEROT-CHIQUET et Elise NORAZ

Il leur sera attribué un chèque d'un montant de 1 000 € (mille euros).

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, approuve cette délibération.



La secrétaire de séance,
Marie-Béatrice MATHIEU

Fait à Montbonnot Saint-Martin,
les jour, mois et an susdits
Le Maire,
Dominique BONNET